FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1904 — N° 442

THÈSE

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le 13 Juillet 1904

PAR

Paul RABIER

DU

RÔLE SOCIAL du MÉDECIN

Président : M. R. BLANCHARD, *professeur*

Juges : MM. POUCHET, *professeur*
DÉJERINE, *professeur*
ROGER, *agrégé*.

PARIS

HENRY PAULIN & Cie

ÉDITEURS DE L'ASSOCIATION CORPORATIVE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

21, RUE HAUTEFEUILLE (6)e

1904

UNIVERSITÉ DE PARIS. — FACULTÉ DE MEDECINE

Doyen : M. DEBOVE.

Professeurs :

Anatomie	MM. POIRIER.
Physiologie	CH. RICHET.
Physique médicale	GARIEL.
Chimie organique et chimie générale	GAUTIER.
Histoire naturelle médicale	BLANCHARD.
Pathologie et thérapeutique générales	BOUCHARD.
Pathologie médicale	HUTINEL. BRISSAUD.
Pathologie chirurgicale	LANNELONGUE.
Anatomie pathologique	CORNIL.
Histologie	MATHIAS DUVAL.
Opérations et appareils	N...
Pharmacologie et matière médicale	POUCHET.
Thérapeutique	GILBERT
Hygiène	CHANTEMESSE.
Médecine légale	BROUARDEL.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	DÉJERINE.
Pathologie expérimentale et comparée	N...
Clinique médicale	HAYEM. DIEULAFOY. DEBOVE. LANDOUZY.
Maladies des enfants	GRANCHER.
Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale	JOFFROY.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GAUCHER.
Clinique des maladies du système nerveux	RAYMOND.
Clinique chirurgicale	TILLAUX. LE DENTU. TERRIER. BERGER.
Clinique opthalmologique	DE LAPERSONNE
Clinique des maladies des voies urinaires	GUYON.
Clinique d'accouchements	BUDIN. PINARD.
Clinique gynécologique	POZZI.
Clinique chirurgicale infantile	KIRMISSON.

Agrégés en exercice :

MM.
ACHARD
AUVRAY
BESANÇON
BONNAIRE
BROCA (AUG.)
BROCA (ANDRÉ)
CHASSEVANT
CUNEO
DÉMELIN
DESGREZ
DUPRÉ

MM.
FAURE
GILLES DE LA TOURETTE
GOSSET
GOUGET
GUIART
HARTMANN
JEANSELME
LANGLOIS
LAUNOIS
LEGRY

MM.
LEGUEU
LEPAGE
MARION
MAUCLAIRE
MERY
POTOCKY
REMY
RENON
RICHAUD
RIEFFEL (Chef des travaux anat).

MM.
TEISSIER
THIERY
THIROLOIX
THOINOT
VAQUEZ (AND.).
WALLICH
WALTHER
WIDAL
WURTZ

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

M. le Professeur Raphaël BLANCHARD

Membre de l'Académie de Médecine
Chevalier de la Légion d'Honneur

Du rôle social du Médecin

CHAPITRE PREMIER

DU RÔLE GRANDISSANT DU MÉDECIN

> « Si l'espèce humaine peut être perfec-
> « tionnée, c'est dans la médecine qu'il
> « faut en chercher les moyens...
> « Les rapports du physique et du moral
> « sont si intimes que c'est à la méde-
> « cine qu'il faut demander la solution
> « des problèmes qui intéressent le plus
> « la grandeur et le bonheur de l'hu-
> « manité. »
>
> DESCARTES. — *Discours de la Méthode.*

Alphonse Daudet, qui nous connaissait, nous appréciait et comme psychologue et comme malade, formule quelque part dans ses œuvres à notre égard le jugement ou plutôt le pronostic suivant — car il y a là surtout l'expression d'une vision d'avenir : « Le médecin dans nos temps modernes représente en puissance le dernier prêtre, la croyance suprême, l'invincible superstition ». Eh bien ! acceptons-en l'augure, d'autant que

la part qui nous est ainsi faite n'est rien moins que la plus noble, la plus belle. Cependant reprenons, examinons chacun des termes de cet horoscope.

Dernier prêtre, affirme-t-il, cela nous ne le croyons pas. Certes, par notre action sur le physique nous pouvons, dans de certaines limites, influencer le moral ; mais qu'en l'espèce notre rôle est vite borné ! Que pouvons-nous en effet, — ne le voyons-nous pas chaque jour en présence de souffrances cruelles contre lesquelles notre science est impuissante, — que pouvons-nous dire à ces malheureux pour les aider à supporter leurs maux ; que pouvons-nous en présence de ces séparations que la mort impose malgré nos efforts, que pouvons-nous trop souvent ? Rien ! Cela ressort d'un domaine autre, d'un domaine supérieur, du domaine religieux.

Des religions, il y en aura encore, quoi qu'en pensent certains. Le soleil, dont il n'est encore venu à l'esprit de personne de nier l'existence et la puissance, subit bien des éclipses, mettons que nous en traversons une. Ce durant les hommes qui ne sauraient se passer de lumière, d'espérance se sont créé d'autres idoles, se sont cherché d'autres prêtres ; c'est ainsi que nous sommes devenus actuellement des sortes de prêtres laïques. Ainsi doit être, à notre avis, interprété le premier terme du pronostic de Daudet. Au reste, nous savons tous que la médecine à ses origines

fut exclusivement sacerdotale. Chez les Babyloniens, chez les Gaulois avec les Druides, chez les Hébreux avec Moïse et les Lévites, chez les Grecs, chez les Romains. Ainsi donc la médecine née des religions remplaçant, redevenant elle-même une religion serait une simple rénovation.

Croyance suprême, ajoute-t-il. Oui, croyance unique, espérance dernière. L'idée matérialiste régnant, il n'en saurait être autrement. Dès lors que nous nous refusons à croire à la possibilité d'une vie meilleure, d'une justice plus équitable, dès lors que notre paradis nous le voulons d'ores et déjà sur la terre, un seul culte logiquement s'impose à nous, celui de notre vie, de notre santé ; alors, bien entendu, nous faisons appel à celui qui en connaît les secrets, qui possède le secret de les réparer, voire de les simplifier, et nous appelons le médecin et nous plaçons, en effet, en lui notre unique, notre suprême croyance.

Invincible superstition enfin, conclut-il ; superstition, oui, si nous ne croyons, si nous n'espérons qu'en cet homme, notre semblable après tout, et en sa science si vite en défaut. Non, par contre, si nous ne lui demandons, si nous n'attendons de lui qu'aide passagère, que réconfort et renfort pour continuer la route.

Nous voici donc destinés, selon certains, à remplacer le prêtre dans la société moderne. Il est entendu que sous ce vocable générique de prêtre

nous comprenons tous les ministres des cultes en usage en France, pasteur comme rabbin. Et à propos de ce rôle de prêtre qui va nous échoir, qu'il nous soit permis de rappeler ici une anecdote charmante que nous contait l'année dernière, dans une de ses cliniques, ce fin psychologue qu'est M. le professeur agregé Ballet.

Consultant une neurasthénique, femme aimable, jolie autant que fortunée qui, pour sa maladie, avait subi tous les traitements, hyperpeptique pour les unes, hypopeptique, pour les autres — toujours, en tous les temps, Hippocrate disant oui et Galien disant non, — douchée, électrisée, rien n'avait agi et la pauvre fortunée allait toujours traînant sa vie misérable et le professeur Ballet, de son côté, lui toujours ordonnant : lorsqu'un jour, le psychologue évinçant le thérapeute, il eut l'idée de tout doucement confesser sa malade, oh ! simple confession psychologique s'entend, et alors il apprit qu'elle avait une douloureuse de 5 000 francs chez son couturier, que, malgré ses prodiges d'économie, et qui ne les connaît les économies des jolies femmes à Paris, courses à pieds avec arrêt à tous les magasins où l'on fait des emplettes, cela pour éviter le coût d'une voiture. Bref, notre malade avait signé des billets, ne savait où donner de la tête, son mari ignorant tout et elle n'osant le lui avouer. Le professeur Ballet, entrevoyant dès lors une cure facile, renvoya l'aimable fille d'Eve conso-

lée et confiante, la priant de lui envoyer son mari. Deuxième tableau, le mari arrive, il convient que sa femme lui paraît gravement atteinte, dit son chagrin, allant, dans sa peine sincère, jusqu'à promettre, l'imprudent, sa fortune pour la sauver. Aussitôt le professeur Ballet de saisir l'occasion et de lui dire : « Confiez-moi, Monsieur, seulement 5000 francs et je réponds de la guérison de Madame. » Ce qui fut dit fut fait. Que se passa-t-il entre Madame et Monsieur. Madame fut-elle reconnaissante, demeura-t-elle impénitente, la clinique reste muette sur ce point, mais, une jolie femme sait toujours arranger les choses pour peu qu'on le lui facilite. Ne voilà-t-il pas en vérité matière à une délicieuse nouvelle qui aurait certes tenté About, si friand des choses de la médecine. A côté de ce rôle de médecin-prêtre plutôt agréable, il y en a un plus sévère, plus passionnant, le rôle sociologique.

Le rôle du médecin dans la société moderne va, de l'avis de tous, sans cesse grandissant, débordant jusqu'à devenir écrasant. Pas de problème en effet économique ou social dont la solution ne soit liée à la santé des individus. Or, cette santé de qui dépend-elle en partie, sinon de nous ? Jadis, hier ceux qui se disposaient à régenter, à conduire les hommes cherchaient dans l'étude du droit les moyens d'y réussir ; aujourd'hui, demain, que nous sommes plus humains, que nous serons plus

éclairés, il faudra avoir fait sa médecine. Et cela s'explique, sera bien, sera logique. Avant que de vouloir diriger l'homme il faut au moins le connaître physiquement, moralement cela viendra par l'expérience, et encore! Se fait-on l'idée d'un mécanicien qui ne posséderait pas parfaitement sa machine? Par ces temps de vitesse, ce serait, qu'on nous le pardonne, en langage d'automobilisme, risquer la fâcheuse panne, l'arrêt. Et puis ne connaissons-nous pas l'influence prépondérante, sinon absolue, du physique sur le moral, au point qu'en ces dernières années nous avons vu le Dr Cabanès, dans sa chronique médicale et dans une série d'ouvrages des plus intéressants, des mieux documentés, s'efforcer d'expliquer nombre de faits historiques par l'influence de tares physiques ou physiologiques relevées chez les rois, chez les grands?

La grandeur de notre rôle a été au reste thème à réflexion pour les philosophes de tous les temps et, de nos jours, c'est un concert unanime encore, puisque nous semblons devoir bénéficier de l'abandon des religions. A tout seigneur, tout honneur, c'est Hippocrate notre grand Maître qui nous affirme « qu'on ne peut aimer la médecine sans aimer les hommes ». C'est Cicéron qui dit : « Les meilleurs des hommes sont ceux qui se croient nés pour l'assistance, la protection, la conservation de leurs semblables ». C'est Sénèque qui con-

fesse : « Il y a chez nous deux classes d'hommes très aimées et très considérées, celle de médecin et celle de professeur... Nous achetons des médecins un bien inestimable, la vie et la santé, que de services ils nous rendent, quelle patience, quel courage, quel dévouement ne nous montrent-ils pas..? J'aurai beau lui payer ses honoraires, il restera toujours mon créancier ». C'est Montaigne qui nous honore : « Au demeurant, j'honore les médecins non pas suivant le précepte, pour la nécessité, mais pour l'amour d'eux-mêmes, en ayant vu beaucoup d'honnêtes hommes et dignes d'être aimés ». C'est J.-J. Rousseau qui reconnaît que : « De toutes les professions, la profession médicale est certainement celle qui est mêlée au plus grand nombre d'intérêts moraux. Nous en passons et des plus laudatifs pour arriver à nos jours.

Ici c'est le professeur Debove, notre Doyen, à l'esprit si attique, qui nous préconise. « Vous serez médecins, vous vous répandrez par toute la France, vous agirez sur la santé publique et même sur la santé morale par vos prescriptions et vos conseils. Vous pouvez contribuer puissamment à changer l'opinion publique ». C'est la presse manifestant, en cela indubitablement, un courant d'opinion, qui publie, sous la signature de J. Dhurr. « Les plus méritants de ceux de ses fils, dont à bon droit s'honore l'humanité, sont sans contredit les médecins. Le chimiste, le physicien, le naturaliste ne

font que préparer les éléments du savoir que cristallisera, en une bienfaisante synthèse, celui qui s'est donné pour mission de panser les plaies de la race, d'apporter la guérison à qui souffre », sous celle de H. Le Roux : « La médecine d'aujourd'hui est le carrefour de toutes les sciences ; par l'hygiène, elle touche à la politique, par les dernières recherches physiologiques, elle confine à la philosophie, par la pitié qu'elle suppose pour la souffrance humaine elle devient une religion ». C'est l'un des nôtres, le distingué Dr Toulouse, qui, faisant de la sociologie dans un grand quotidien, y dit : « La tâche médicale sera de plus en plus honorée. Parmi tous les bouleversements que la politique ou la science sont capables d'apporter aux fonctions sociales, je ne distingue pas celui qui puisse diminuer l'importance du rôle du médecin », et plus loin il poursuit, à propos de notre puissance croissante : « Il dispose des poisons, de la personne par la chirurgie. Comme accoucheur, il peut avoir à choisir de la vie de la mère ou de celle de l'enfant. Il dispose de la liberté des faibles d'esprit. Délégué par l'autorité, il affirme la naissance ou la mort. Sa simple déclaration suffit pour rayer un homme de l'existence. Collaborateur de la justice, il peut envoyer à sa guise à la guillotine ou à l'asile. Rôle véritablement unique, excessif... Le médecin sera demain appelé à substituer, en matière de prostitution, son autorité à

l'autorité administrative. Le médecin doit devenir peu à peu la plus haute autorité d'un Etat rationnellement organisé. C'est le juge de demain. » Et il continue : « Ce rôle qui a pour objet la garde des intérêts les plus sacrés de la personne... ne peut être rempli conformément à sa fin propre que dans une indépendance d'action à peu près complète. La société est tenue de faire au médecin une situation privilégiée au point de vue de sa responsabilité ». C'est le docteur Triboulet qui prétend que « nous sommes la seule corporation qui sache travailler à perte pour sa perte et pour le plus grand profit de tous ». Est-il en notre époque utilitaire, pratique à outrance, en vérité, plus bel éloge ? Et pourtant, nous venons de le voir, pas d'organisation où ne se fasse sentir la nécessité du médecin. C'est le docteur Grasset, le maître en Déontologie, de Montpellier, qui conclut : « Combien grandes sont les choses et les idées que nous remuons pour que les erreurs et la critique en soient elles-mêmes si grandes. C'est le théâtre qui, dans ces temps derniers, sacrifiant en cela à la mode, nous a mis en scène et cela est un symptôme sinon une consécration, car on y a discuté des hypothèses, des théories qui n'ont rien moins que gagné à être ainsi sorties des laboratoires et de l'hôpital pour voir le feu de la rampe. Le classique bon docteur à cheveux blancs, décoré, décoratif et paternel, ne suffit plus, semble-t-il. C'est

encore et enfin les deux maîtres en Déontologie de la Faculté de Paris, M. le professeur agrégé Lepage, dont nous avons eu l'honneur d'être l'élève et dont, en conséquence, nous avons pu apprécier la bonté et la haute valeur morale, et le docteur Legendre, ces deux vaillants et consciencieux précurseurs qui, les premiers, ont daigné parler aux étudiants de leurs devoirs et de leurs droits futurs en des conférences qu'ils ont publiées sous le titre : « Le médecin dans la société moderne ». Livre remarquable aussi bien par la forme que dans le fonds où tout est étudié de main de maître, tout, jusques et y compris la Prévoyance, cette vertu si peu médicale. De ce travail remarquable, au hasard des pages, nous avons puisé ces passages typiques : « Les liens entre notre profession et la société contemporaine sont si multiples que tout événement économique ou social a sa répercussion sur notre condition. » Apprécie-t-il les qualités exigées du médecin par la société ? « Il faut le dire hautement et répéter qu'il n'existe peut-être pas de profession plus difficile que la nôtre... Qu'est, en effet, le médecin dans la société actuelle ? Une sorte de maître Jacques devant répondre à toutes les exigences sociales, hygiène publique, officielle et pour ainsi dire gouvernementale ». Examinant ensuite les qualités morales, ils disent : « Ces qualités morales, c'est la patience et la bonté, c'est la dignité, c'est l'honnêteté, c'est le courage, c'est le

sentiment du devoir... Ce sont celles-là qui font le vrai médecin ; rien ne les remplace ». Après quoi, après avoir examiné les grandes qualités morales et obligatoires exigées d'une part et, de l'autre, le précaire, l'injuste résultat acquis, l'avenir incertain, le lendemain gros de déboires, ils exposent : « Nous avons généreusement contribué à provoquer, à faciliter des améliorations sociales qui se sont retournées contre nous... acquisitions heureuses pour nos concitoyens mais qui ont été et sont encore, pour une partie du corps médical, des charges. » Quoique cela, dans une belle envolée généreuse et bien française, ils concluent que, malgré tout : « La médecine est une profession bien à part, exigeant continuellement du courage, de l'honnêteté, de la prudence, elle mérite dans la société une place distincte, une considération spéciale... Le médecin, dans tous les temps, a partagé avec le prêtre et le soldat ce privilège. Tous trois sont rémunérés mais non vraiment payés... Le médecin doit tenir à la fois du prêtre et du soldat, cela toujours avec simplicité, sans griserie et sans éclat... Malgré tous les déboires de la profession, soyons donc fiers d'être médecins. » C'est enfin la grande voix de Trousseau qui nous dit :

« Alors commence pour vous ce sacerdoce que vous honorerez et qui vous honorera ; alors commence cette carrière de sacrifices, dans laquelle vos jours, vos nuits sont désormais le

patrimoine des malades. Il faut vous résigner à semer en dévouement ce qu'on recueille si souvent en ingratitude ; il faut renoncer aux douces joies de la famille, au repos si cher après la fatigue d'une vie laborieuse : il faut savoir affronter les dégoûts, les déboires, les dangers ; il faut ne pas reculer devant la mort, quand elle vous menace ; car la mort conquise au milieu des périls de notre profession fera prononcer votre nom avec respect. »

De ces multiples citations que conclure, sinon que notre rôle va non seulement grandissant, mais encore se magnifiant ? Déjà en partie les hommes de l'heure actuelle, nous serons sûrement les hommes de demain. Ce demain, de quoi sera-t-il fait ? qu'importe ! L'essentiel est qu'il ne nous prenne pas au dépourvu, qu'il nous trouve prêts pour cet écrasant mais aussi passionnant premier rôle. Eduquons-nous et surtout unissons-nous en vue de la direction à prendre. Durant le siècle dernier, la société a été régie au début par un soldat, ensuite par des avocats, par des rhéteurs, demain elle le sera par des hommes d'action, par des médecins, c'est-à-dire par des hommes habitués à juger vite et à agir encore plus rapidement, radicalement, tout médecin étant, en effet, doublé d'un chirurgien. Le XVIII[e] siècle s'est apitoyé. Le XIX[e] a étudié en détail les plaies, au XX[e] maintenant d'apporter sinon la guérison immédiate du moins les premiers remèdes.

CHAPITRE II

RÔLE DU MÉDECIN VIS-A-VIS DE L'INDIVIDU

Nous venons de voir combien va grandissant le rôle du médecin dans la société moderne. Pour s'en convaincre il suffit de parcourir, comme nous l'avons fait, la collection de la *Revue philanthropique*. Peu d'œuvres, peu de tentatives de mieux où entre les noms des promoteurs ou des adhérents beaucoup ne soient précédés du Dr professionnel. Voyons maintenant les nouvelles charges que lui impose ce siècle débutant ; et, pour procéder avec ordre, nous étudierons successivement son rôle vis-à-vis de l'individualité puis vis-à-vis de la collectivité.

Pour ce qui est de l'individu, nous le prendrons *ab ovo*. De ce moment, en effet, commence le rôle du médecin, il doit faire de la puériculture avant la lettre, surveillant cette femme et son fruit et pour elle et pour la société, imposant le repos sous tous rapports deux mois avant le terme. Son influence ici peut être énorme. Le professeur

Pinard le montre bien tous les jours dans ses cliniques, toute femme s'étant ainsi reposée amenant un produit à terme et de poids normal.

La femme est accouchée, voilà un enfant qu'il va falloir mettre dans les meilleures conditions de développement dans son intérêt propre et dans celui de l'avenir de la race. Ici la question d'allaitement, dont toute la vie peut dépendre et dont le médecin devrait être le maître absolu, cela tend à se réaliser. Ainsi à Palerme c'est un médecin qui dirige le bureau de nourrices, examinant leur lait, faisant leur éducation. C'est la Providenza baliatica (In *Rev. Philanthrop.*, 1903). De deux choses l'une, ou la mère peut allaiter, socialement parlant s'entend, car les causes d'impossibilité inhérentes à elle sont rares, alors elle doit le faire et au besoin le médecin devrait pouvoir l'y contraindre, ou obligée de gagner sa vie il lui faut recourir à l'allaitement mercenaire, mixte ou artificiel. Certes, cette devise inscrite dans une de nos cliniques est profondément vraie que : « c'est la honte des temps modernes qu'une mère de famille soit obligée de négliger ses enfants pour travailler au dehors ». Or, cette obligation anti-naturelle est imposée par l'homme seul et jamais dans l'animalité, dont l'exemple dans tant de cas devrait nous aider à résoudre nombre de problèmes humains sociaux, mais nous y répugnons par orgueil. Chez les animaux, disions-nous, que voit-on ? La femelle

se reposer d'abord, allaiter ses petits ensuite, le mâle pendant ce temps pourvoyant à la nourriture et à la défense. M. Brieux, comme tant d'auteurs modernes qui ont voulu transporter sur la scène des problèmes médico-sociologiques, insuffisament documenté par la lecture de manuels, ne voyant qu'une face de la question, l'a posée sur un terrain à côté. Ainsi dans les « *Remplaçantes* » ce n'est pas tant contre la minorité des mères qui ne veulent pas allaiter par snobisme,coquetterie ou veulerie qu'il fallait entrer en guerre que contre la société, contre l'homme qui, par une mauvaise compréhension de la vie intersexuelle, force l'immense majorité des femmes à travailler. Ces quelques francs ainsi gagnés par la femme, au lieu de profiter à la communauté lui font le plus grand tort. Que l'on nous pardonne cette digression, elle a, croyons-nous, son importance. C'est, nous l'avons déjà dit, une grave erreur à notre avis que cette tendance à transporter à la scène les problèmes médicaux, outre que le lieu est plutôt mal choisi, pour le faire, il faudrait au moins être documenté à fond, en un mot être du bâtiment. Mais revenons à nos enfants. La mère allaite, tout est pour le mieux, le médecin n'a qu'à surveiller l'évolution normale de l'enfant.

La mère, pour une cause physiologique ou pathologique ne le peut, c'est l'allaitement artificiel. Ici apparaît, due aux médecins, cette généreuse et

bienfaisante institution des consultations de nourrissons, des gouttes de lait. Inaugurée par le professeur Budin, en 1892, à la Charité, qui ne les connaît, n'en apprécie le fonctionnement ? Comme le disait fort justement M. Jonart dans sa préface du « *nourrisson* » du Dr Budin, il suffit pour cela d'une balance, de fiches et de dévouement. Pour ce, le corps médical n'est jamais en reste. La province a suivi l'exemple, voire l'Europe ; c'est ainsi qu'on compterait 64 consultations en France, 37 en Europe, et 25 rien qu'à Paris. Pour une fois que nous tenons la tête d'une bonne statistique, réjouissons-nous-en. Grâce à ces pesées hebdomadaires, aux conseils prodigués, au bon lait fourni, la mort par gastro-entérite a notablement baissé.

Abordons le cas plus général, malheureusement, où la mère devant travailler est forcée de se séparer de son enfant, de le mettre en nourrice ; là nous entrevoyons les tristes hécatombes où, d'après le Dr Bergeron, sur 20.000 enfants envoyés de Paris en nourrice 15.000 mourraient. Est apparu alors un grand bienfaiteur, un médecin bien entendu, le Dr Roussel dont la loi sur l'inspection des enfants du premier âge, les visites mensuelles de médecins inspecteurs instituées, les certificats exigés ont fait reculer la mortalité.

Fatalement cette œuvre, comme toute œuvre humaine, a quelques points faibles et, appliquée par des hommes, va parfois à l'encontre de sa lettre.

Ainsi les visites mensuelles sont trop espacées, c'est hebdomadaires qu'il les faudrait. D'autre part, dans ce domaine philanthropique est apparue, comme toujours, l'ingérence des intérêts locaux ; c'est ainsi que des maires ont le certificat trop complaisant pour les femmes de certains électeurs. Le bien pour tous, oui, mais pas par tous ; il faut en effet une certaine éducation morale qui ne suffit même pas toujours. Si l'on songe que 300.000 enfants sont ainsi annuellement envoyés en nourrice, on comprendra le rôle considérable du médecin au point de vue de l'évolution de la race tant par ses consultations de nourrissons, gouttes de lait, application de la loi Roussel que dans d'autres œuvres d'avenir dont nous allons parler.

C'est d'abord l'association des Dames Mauloises, qui prit naissance du fait et sous les auspices encore d'un médecin, le D[r] Pecker. Là par une communion de bon aloi les femmes pauvres, ouvrières, ménagères, sont assistées avant, pendant et après leurs couches, par ce que l'on est convenu d'appeler les Dames de la Société. Avant, au cours de visites, on les éduque en vue de leur futur rôle de mère ; on les pourvoit à titre de prêt seulement de tout ce qui est nécessaire, pendant, on les assiste, on leur donne les soins exigés, après, on continue à les aider et à les conseiller pour l'allaitement. Voici donc réalisée dans une petite commune des environs de Paris, ce sublime

rapprochement des pauvres et des heureux prêché par le Christianisme. Voici donc du secours sans argent donné pour se débarrasser, comme on paye une contribution, de l'aide fructueuse et non plus de la charité sport, réclame, vedette, association heureuse de la science par le médecin et du cœur, du dévouement par la femme. A ce propos même l'idée a été émise que toutes les femmes sans enfants fussent tenues d'aider celles surchargées. Nous croyons qu'une telle obligation est inutile, qu'il suffit de faire appel au cœur de la femme qui répond toujours et dont il importe seulement de diriger les élans. Une femme au reste, médecin bien entendu, Mme la Doctoresse Pillet-Edwards, a entrepris à l'Université populaire des Batignolles de faire leur éducation dans une série de conférences. Puisque nous ne faisons plus d'enfants, faisons tout, au moins, pour garder nos quelques imprévus !

Abordons maintenant la question du sanatorium de grossesse et d'allaitement. Sous ce vocable, sanatoriums de grossesse, sont compris la fondation particulière, le refuge ou encore l'hôpital qui reçoit la femme enceinte dans les dernières semaines, lui permettant le repos nécessaire à la venue d'un produit à terme et normal. Cela au reste avait été compris et préconisé déjà par la Convention qui, sur le rapport du représentant Maignet, avait ordonné l'établissement

dans chaque district d'une maison destinée à recueillir la femme enceinte à telle époque de sa grossesse qu'elle voudrait. En 1891, l'Académie de Médecine a émis un vœu identique. Ainsi l'on éviterait cet exode vers Paris de toutes les pauvres filles enceintes ; ainsi on parerait à leur exploitation, leur déracinement, voire à l'abandon de leur enfant et l'on n'aurait plus le spectacle dans la Ville Lumière, au commencement du xxe siècle, de ces troupeaux de pauvres filles, échantillons de toutes les régions laitières de France, se rendant à la préfecture sous la conduite d'une meneuse de bureau de placement. Dans ces sanatoriums de grossesse à établir dans les grandes villes, les chefs-lieux, ou à rattacher à l'hôpital, les femmes seraient éduquées par les médecins en vue de leur rôle de mère. Ces sanatoriums de grossesse il faudrait les doubler de sanatorium d'allaitement, c'est là qu'est l'innovation à faire surtout. Ici la femme après s'être reposée, accouche et au lieu d'aller se placer nourrice sur lieu et d'abandonner son enfant à 7 mois et même moins aux soins hasardeux d'une parente ou d'une voisine, resterait avec lui au sanatorium, comme cela se pratique dans nos services d'accouchement, là, tout en l'allaitant, elle pourrait avec son lait aider à sauver les débiles et contribuer à l'allaitement mixte des enfants envoyés en nourrice dans le sanatorium, la plus grande part du lait étant fourni par

des vaches éprouvées, des ânesses, des chèvres, tout cela élevé dans des étables modèles. Ce serait enfin réalisé l'élevage scientifique raisonné des enfants, lait, repas surveillés, air, hygiène. Ces sanatoriums pourraient appartenir à l'Etat, au département ou encore à des médecins. Ils seraient, bien entendu, sous la direction d'un médecin résidant, comme les asiles d'aliénés : voilà encore un rôle et non des moindres du médecin. Des entreprises privées sont déjà entrées dans cette voie et nous devons citer ici la Pouponnière de Porchefontaine où 120 enfants sont ainsi élevés et rendus à leurs parents à 2 ans. A ce propos il serait bon qu'on en revienne en France d'un faux sentimentalisme qui fait que l'on entoure de soins coûteux tous les déchets de la nation, idiots y compris, alors qu'on néglige ceux qui seront la France de demain.

Voici l'enfant sorti de la première enfance, il entre à l'école, c'est là encore que le rôle du médecin est de tout premier ordre ; cela on ne fait seulement que commencer à s'en douter. Déjà existe certes l'inspection médicale permettant de dépister les fièvres éruptives, les maladies contagieuses en incubation, mais les yeux, les dents, la gorge, les oreilles, on ne s'en occupe pas encore et pourtant leurs lésions peuvent compromettre toute une vie et faire d'un enfant un infirme, une non valeur, une charge pour la société. Au méde-

cin de décider à quel âge l'enfant peut commencer à travailler, combien il peut le faire, pourquoi il ne le peut pas, comment il doit jouer, être vêtu, nourri. Il est bon que l'on sache que les tardigrades, les cancres sont des malades plus justiciables de la consultation et d'un traitement que de la retenue et du pensum. Un adénoïdien entend mal, un constipé manque de mémoire, a mauvais caractère, tel paresseux est un phosphaturique et les onychophagiques, et il y en a beaucoup, on le sait, des dégénérés. Il faut bien savoir que c'est à la puberté seulement que s'éveillent les aptitudes intellectuelles. Trois hommes, trois médecins encore, les D[rs] Letulle, Legendre et Mathieu se sont en ces derniers temps, adonnés à l'étude de ces questions et ont fondé la ligue de l'Enseignement et des Familles où tous les problèmes relatifs à l'éducation de l'enfant sont résolus scientifiquement, médicalement. Les maîtres seuls ne peuvent juger des aptitudes des élèves, il leur faut pour cela s'en rapporter aux médecins qui les éduqueront eux-mêmes par des conférences. Tous les enfants ne peuvent faire le même devoir, supporter la même férule. C'est ainsi que Friedrich étudiant des enfants de 10 ans, grâce à une dictée faite pendant plusieurs heures, a pu conclure qu'à cet âge une heure de classe de suite suffisait. Wagner, de son côté, à l'aide de son compas, a pu mesurer

la fatigue et conclure que c'étaient les mathématiques qui fatiguaient le plus, et le dessin le moins. D'où le besoin de varier et surtout de frapper l'œil, les sens, avant que de faire appel au raisonnement et surtout à la mémoire; donc plus d'automatisme récitatif. L'éducation, encore une fois, est une science qui ressortit de la médecine. C'est ainsi qu'en Amérique bien entendu, dans le Nouveau Monde, à Washington, existe, sous la direction du Dr Mac-Donald, un bureau d'éducation. Déjà est introduite dans les Lycées l'inspection corporelle par le médecin avec, relevés sur une feuille, taille, poids, périmètre thoracique. Ce sera la gymnastique suédoise, particulière à chacun, établie par le médecin, développant chez l'un le thorax, chez l'autre les jambes. Plus d'appareils brutaux ; plus d'acrobatie.

A l'entrée de chaque élève sera constitué son dossier de santé, carnet ou fiche, qu'importe, avec détails sur les ascendants, comme ainsi seront facilitées désormais l'étiologie, la pathogénie. Ce sera l'éclairage, l'aération, les bains que devra encore réglementer le médecin, ce seront, faites aux élèves, de petites conférences d'hygiène de la peau, des muqueuses et surtout, l'âge de la puberté venu, des conférences sur l'onanisme, les maladies vénériennes, leur inculquant qu'il n'y a pas de maladies honteuses pas plus qu'il n'y a de parties du corps honteuses, qu'une maladie véné-

rienne on doit l'avouer, s'en plaindre comme d'un mal de dent ; et, pour frapper l'œil, des moulages à l'appui. A Berlin existe ainsi un cours de prophylaxie pour les étudiants, subventionné par la cassette particulière de l'Empereur. Au médecin encore le soin de reconnaître les enfants anormaux et de les diriger sur une école spéciale, maison d'orthopédie morale, dirigée évidemment par un médecin ; de dépister les tuberculeux, les rachitiques et de les aiguiller sur des institutions établies au bord de la mer. Ainsi devra se constituer forcément un cadre de médecins scolaires. Dès lors que sur les adultes où les vices, les tares sont ancrés, nous n'avons que peu de prise, concentrons tous nos efforts sur cette jeunesse, pâte molle prête pour toutes les empreintes et imprimons-lui la bonne. C'est ainsi que M. le professeur agrégé Letulle estime que l'hygiène, par ses bienfaits prodigieux, est en train de s'élever à la hauteur d'une religion, ayant sa morale, son décalogue, ses adeptes, voire ses martyrs. Les instituteurs sous la direction des médecins devront enfin devenir des éducateurs physiologiques et plus des pédagogues seulement. Assez d'histoire et de système métrique, un peu plus d'hygiène. On ne crachera plus par terre peut-être enfin. Toute cette jeunesse propagera dans les familles cette foi nouvelle ; les parents comprendront et les imiteront. Pour les filles les mêmes règles seront applicables

dans les écoles, les pensions, avec cette différence qu'ici on pourra faire surtout appel aux femmes-médecins, ce qui risquera moins d'effaroucher certaines pudeurs.

Cet enseignement bien compris pourra avoir sur le relèvement de notre race une influence décisive. Au reste, la ligue de prophylaxie sanitaire et morale a entrepris sous ce rapport une croisade dont il faut attendre les meilleurs effets, oh! à une condition, pour elle comme pour toutes les autres ligues, pas trop de conférences, pas tant de prêches, ou nous risquons de tout compromettre, de tout voir sombrer sous ce flux de paroles ; nous n'en voulons comme preuve que les universités populaires. Oui, trop de chaires, trop de conférenciers de bonne volonté, à verre d'eau, cravate blanche et habit, trop de jeunes Démosthènes en mal de s'entraîner, non plus avec des cailloux, mais avec de grands mots devant des bancs vides. Non,ce qui convient mieux à notre caractère français, c'est le conseil amical, dit en passant sans insister, c'est l'exemple, l'enseignement par la vue, par l'entraînement.

Et à ce propos qu'il nous soit permis de soumettre ici une idée que nous croyons fertile, qui nous est venue en contemplant dans une fête foraine un de ces musées anatomiques ayant, comme toile enseigne, une salle d'opération avec le traditionnel chirurgien à favoris et à grosse rosette

rouge, ne faut-il pas sacrifier à la mode ! Toujours est-il qu'en voyant tout ce monde s'arrêter curieusement devant le trépané en cire de la porte, nous songeâmes combien cette curiosité plutôt malsaine pourrait être heureusement exploitée.

La leçon de choses, tout est là. Qui empêcherait pour lors certains musées ambulants de se monter sous la direction de médecins amis des voyages, renouvelant en cela les médecins voyageurs de l'antiquité, musées comportant des moulages pour les maladies vénériennes, la tuberculose, l'alcoolisme, des tableaux, un cinématographe ; qui, sans revêtir la forme baraque de foire, ce qui serait peut-être le plus sûr gage de succès, iraient de villes en villes, s'installant dans des salles d'écoles ou de mairies, l'entrée étant gratuite, les explications et projections non moins gratuites, bien entendu. Il y a là une croisade moderne à entreprendre pour laquelle il faudrait avoir la foi, se placer au-dessus des dénigrements, des critiques acerbes, mépriser les quolibets des vaudevillistes et des chansonniers, gens qui ont tué chez nous bien des idées généreuses. Cette croisade que nous tenterons peut-être, pourquoi une ligue comme la ligue de prophylaxie sanitaire et morale ne l'organiserait-elle pas, ne donnerait-elle pas son appui ? Il faut être bien convaincu de ceci que rien n'est petit ni ridicule quand le but à atteindre est grand.

Herbert Spencer, le grand philosophe anglais, di-

sait : « Quel est le savoir le plus utile ? La science qui concourt à la préservation directe de soi-même en empêchant la perte de la santé... Il faut que la diffusion de l'hygiène précède et prépare dans un avenir plus ou moins éloigné une manière de vivre plus conforme à la raison ». Au régiment les médecins militaires continueront, parachèveront l'œuvre de leurs confrères civils par des conseils, des appréciations sur les maladies vénériennes, l'alcoolisme, l'hygiène, la propriété.

Ce sera autant d'acquis sur la cantine, le petit verre et sa suite. L'armée, au reste, n'a pu résister, heureusement, à ce courant d'humanité qui sera, nous espérons, la caractéristique de ce siècle.

Enfin nous en arrivons à l'homme et à la femme en état d'être mariés ; ici encore et toujours le rôle du médecin doit être décisif. Nous allons aborder, ici, un des points les plus contestés, cela bien entendu au nom de la liberté qui, sans aller jusqu'à l'apostrophe de madame Rolland, est cependant trop sans limites. La liberté, ont défini les droits de l'homme, finit là où celle du voisin commence.

En vertu de cette définition, pour être libre de se marier, il ne faut pas risquer d'attenter à la liberté de se bien porter de l'autre conjoint, d'où la nécessité absolue du certificat de santé pour contracter mariage. Jadis il fallait justifier de son

billet de confession, demain on exigera en plus ou à la place celui de santé, d'aptitude au mariage et à la procréation qui en est la fin, le but. De même que le Conseil de révision rejette les déchets, de même il en sera pour le mariage, acte plus grave, plus gros de conséquences au point de vue de l'intégrité de la race qu'un soldat malingre. Encore une fois l'intérêt particulier cédera devant l'intérêt général et l'on ne verra plus bientôt, nous l'espérons, de malheureux médecins pris entre leur conscience qui leur dit qu'ils vont laisser s'accomplir un crime parfois et la loi qui vient leur fermer la bouche et leur cadenasser la conscience. Nous avons le livret de travail, le livret de mariage, nous aurons le livret de santé et ce sera un bienfait. Donc, pour se marier, pour l'homme, examen par une commission de médecine, analogue à celle du conseil de revision, et, pour la femme, certificat de deux médecins. Pourquoi cette inégalité, nous demandera-t-on? Parce, qu'en l'état actuel de nos mœurs on ne peut exiger plus et puis, il faut bien l'avouer, l'homme est plus sujet à caution, étant ce qui le distingue de l'animal, toujours *homo malefaciens* en tout temps, à toute heure. Et le sentiment, le cœur, nous répliqueront d'autres, qu'en faites-vous? Ce cœur a des raisons que notre raison médicale ne devra pas connaître. Ainsi, nous venons de voir le rôle du médecin, assistant l'homme du berceau au mariage,

heure où celui-ci va créer un être qui recommencera le cycle. Dans le chapitre qui suit, nous allons le voir en face de la collectivité et constater combien son rôle devient encore, si c'est possible, plus grand, plus prépondérant.

CHAPITRE III

RÔLE DU MÉDECIN VIS-A-VIS DE LA COLLECTIVITÉ

Au point de vue de la collectivité nous répéterons ce que nous avons déjà dit, que si l'on veut se faire une idée du rôle qu'est appelé à jouer le médecin, il suffit de parcourir tout ce qui paraît et traite de Philanthropie et de Sociologie. Là, encore une fois, on rencontrera, à chaque page, tel le signe symbolique d'une maçonnerie, celle du bien à faire, le Dr professionnel. Si, par rapport à l'individu, le rôle du médecin s'est haussé par l'hygiène, par rapport à la collectivité il s'est agrandi grâce à une conception meilleure et plus équitable de la vie.

Nous connaissons déjà le rôle important joué par les médecins inspecteurs des enfants du premier âge, les gardiens fidèles, les exécuteurs de la loi Roussel. Nous avons entrevu l'importance que pourraient avoir ces médecins directeurs de sanatoriums de grossesse et surtout d'allaitement. Nous savons au point de vue épidémique, — et l'enfant

est milieu de culture par excellence à tous points de vue, — quels heureux résultats donne l'inspecpection médicale. Nous demeurons convaincus, par contre, de l'urgence de créer ou de refondre un cadre d'inspecteurs médicaux scolaires, assez semblable à celui des inspecteurs primaires et d'académie comportant tous les spécialistes nécessaires. Ce sont encore les directions d'agences, l'inspection des enfants assistés que nous estimons devoir être occupées avec profit exclusivement par des médecins ; ce sont les dispensaires tuberculeux, œuvre de prophylaxie médico-sociale, institués en ces dernières années à l'instigation des médecins, dirigés par eux, où l'on apprend au malade à lutter contre son terrible mal, parfois avec succès, tout au moins avec moins de risques pour les siens et ceux qui l'entourent. Ces dispensaires, il faut qu'il s'en crée dans tous les centres ouvriers, populeux en France, en même temps qu'à côté fonctionneraient, toujours par l'aide de médecins, des dispensaires du soir pour les maladies vénériennes, cette autre plaie qui vicie et déforme notre race.

Ce sont les hôpitaux, ceux de province, qui gagneraient à être dirigés par un médecin qui éduquerait le personnel secondaire qui en est encore, en beaucoup d'endroits certes, à la période antiaseptique ; assurant ainsi un service médico-chirurgical d'urgence qui manque absolument. Ce

médecin serait tout indiqué pour éduquer les futures mères venant se reposer préalablement à leur accouchement dans une annexe de l'hôpital, et pour surveiller ce sanatorium d'allaitement qui pourrait,dans certains cas, y être adjoint.Au reste, cette question des hôpitaux de province à mieux outiller, dont on devrait faciliter l'extension, voilà de bonne décentralisation à faire pour plusieurs justes raisons. D'abord, dans certains d'entre-eux, bien situés, des sanatoriums de fortune pour tuberculeux pourraient être établis, à défaut de sanatoriums d'allaitement ; des consultations de nourrissons pourraient y être faites, des spécialités y être exercées : les yeux, le nez, la gorge, les oreilles, une petite salle d'opérations pourrait être installée et enfin des chambres y être aménagées où l'on pourrait soigner des malades payants que leur affection ou leur installation défectueuse mettraient dans cette nécessité. Au reste, en vertu de la spécialisation poussée de plus en plus qui est la conclusion d'une société en progrès, l'époque n'est peut-être pas éloignée où l'on ne se fera plus, où l'on ne pourra plus se faire soigner chez soi et où l'on ira pour cela dans des maisons de santé, des hôpitaux installés, outillés *ad hoc*. Quel est, en effet, le praticien qui peut disposer d'un laboratoire personnel lui permettant les dernières recherches, et d'un arsenal chirurgical complet ? Enfin le rôle décentralisateur de ces hôpitaux au

point de vue enseignement clinique vient d'être bien mis en lumière par le récent décret impérial allemand qui exige des nouveaux docteurs frais émoulus un stage d'un an dans un de ces hôpitaux afin de compléter leur instruction pratique. Ainsi se trouvent soulagés les hôpitaux des centres universitaires à l'avantage de petites villes et au profit des futurs praticiens. Qui ne serait tenté de demander l'application du système allemand en France ? Voilà qui serait ou jamais de bonne et fructueuse imitation.

En partie les médecins peuplent heureusement les comités d'hygiène où ils font utile besogne en étudiant, résolvant les questions d'eaux potables, de voierie, de salubrité, de logements. Qui dira jamais le rôle néfaste joué par l'habitation malsaine, sale, triste? Au point de vue moral elle envoie l'homme au cabaret, les enfants à la rue et la femme chez la voisine. C'est l'absence de foyer ; or, le foyer est sans conteste le plus puissant élément de progrès moral et social. Au point de vue physique c'est l'air vicié, l'intoxication, les maladies transmissibles, ce sont les repaires à tuberculose et à cancer. Quand se décidera-t-on à imposer enfin à chaque maison son carnet sanitaire? Et ici également s'impose la création d'un cadre de médecins inspecteurs sanitaires, lesquels à leurs connaissances d'hygiène joindraient des notions d'architecture, ce qui leur permettrait d'être

consultés par les architectes pour les constructions surtout d'hôpitaux, d'écoles, casernes, sur l'éclairage, le cube d'air, la ventilation, sur le chauffage, l'expulsion des produits de combustion. Une thèse au reste (thèse Labussière, 1903), a été faite sur ce dernier sujet, ce qui en prouve l'importance. Ces inspecteurs assermentés auraient le droit de dresser des procès-verbaux, droit que possède bien le plus balourd des gardes-champêtres, et les tribunaux statuant hygiéniquement séviraient sur leurs conclusions. C'est en effet une chose triste à constater en France, autant les attentats contre la propriété et l'argent sont sévèrement punis, autant ceux contre la santé, voire la personne, sont facilement excusés et absous. Est-ce là un vestige de l'esprit chrétien ou du régime napoléonien, toujours est-il que les peuples en ascension pratiquent plutôt la contre partie, le développement outré de la personnalité, les Anglais par exemple.

Nous venons de parler du médecin provoquant une condamnation dans l'intérêt de tous. Combien plus souvent n'en a-t-il pas évité, combien de têtes n'a-t-il pas sauvées, quand ce ne serait que, détail peu connu, pendant la Terreur où nombre de personnes eurent la vie sauve grâce à des certificats d'aliénation mentale de complaisance de leur médecin qui leur permirent d'attendre dans un cabanon que l'orage fût passé. Le rôle du mé-

decin au point de vue justice, à mesure que celle-ci se fait plus humaine, devient plus prépondérant, forcément, au point que c'est à se demander s'il ne serait pas bon qu'un certain nombre de juges fussent médecins, surtout ceux chargés de l'instruction, et que sur tout tribunal jugeant, un des assesseurs le fût, représentant le droit humain, les autres représentant le droit strict, le droit de la société.

En attendant, que de paralytiques généraux au début sont condamnés pour des actes répréhensibles dont ils sont irresponsables, que de fausses accusations dues à des hystériques, des autoaccusateurs à apparence lucide, fournissant avec précision les détails d'un vol, d'un viol, d'un avortement. Au médecin de dépister, par un examen préalable à tout jugement, les tares somatiques les dénonçant.

Le rôle de bonté, de dévouement du médecin a été de toutes les époques, est de tous les jours, sera de tous les temps. Adulé de certains, méprisé de quelques rares, indifférent à la trop grande masse, il est à peu près le seul homme que l'on trouve toujours prêt à une bonne œuvre, qui donne son temps sans compter, sa santé, son expérience.

A ce propos d'expérience des souffrances et des misères humaines, un médecin, le docteur Hulmann, eut, voici trois ans, une idée généreuse et

grosse de bienfaits, espérons-le, idée louée par une grande partie de la presse, et d'où est née l'association médicale humanitaire présidée par le docteur Hirtz. Ce médecin altruiste donc, frappé des détresses cachées que seule sa profession lui permettait de découvrir, songeant, d'autre part, aux heureux de sa clientèle en peine d'aumônes bien placées à faire, aux commerçants, aux industriels susceptibles de disposer de places, se dit ingénieusement : pourquoi ne serais-je pas, pourquoi, tous médecins tant que nous sommes, ne serions-nous pas les intermédiaires entre ces malheureux et ces heureux ? Abouchons-les. Qui fut dit fut fait. La société fonctionne, et voilà comment prit naissance ce nouveau rôle du médecin vis-à-vis de la collectivité, voilà comment MM. les visiteurs et enquêteurs des pauvres dûment rétribués, seront peut-être un jour supplantés, ce dont peu de malheureux se plaindraient.

Peu d'actes, avons-nous dit, de la vie de l'homme, de la vie sociale, qui échappent au contrôle, voire à la direction du médecin. Ainsi du travail. Certes, il existe un cadre d'inspecteurs du travail comptant nombre de médecins. Cette inspection qui a pour but de faire respecter la réglementation de l'âge, de la durée du travail, donne certes de bons résultats, mais incomplets ; le même nombre d'années ne représente, en effet, pas le même âge pour chacun ; d'autre part, la résistance

au travail n'est également pas la même ; donc la première des choses à instituer, serait un examen médical établissant scientifiquement les aptitudes physiques, force, fatigue, mesurées au dynamomètre, au compas de Wagner. Le docteur Toulouse, dans une étude récente, fait ressortir fort justement ce contre-sens utilitaire en établissant un parallèle entre la machine et l'homme. La machine, on s'ingénie, dit-il, pour lui faire rendre le maximum de travail avec le minimum d'usure ; pour l'homme, rien de semblable, un empirisme aveugle et fatal gaspille ses forces. On n'adapte pas le travail à l'homme, on fait broyer l'homme par le travail. Question passionnante et d'avenir s'il en est, qui a été agitée au dernier Congrès d'hygiène. Donc profit double pour l'employé et pour l'employeur d'une adaptation plus intelligente. Au reste, d'une série d'observations on a pu conclure que la taille et le poids sont inférieurs chez l'ouvrier à ce qu'ils sont dans la classe aisée, les ajournés y sont plus nombreux, que les accidents se produisent surtout à la fin de la journée de travail, que certaines affections sont inhérentes à certains travaux. Que conclure, sinon que le travail, ses conditions de production doivent être fixés scientifiquement par le médecin. On doit travailler pour vivre et non se tuer pour vivre, d'autant que le profit est moindre, grevé qu'il est des frais énormes d'assistance. Le tra-

vail adéquat à l'homme, à sa force, à ses aptitudes, devra être coupé de courts et fréquents repos pour éviter la fatigue, et le docteur Toulouse conclut ainsi son étude :

« Etablir les règles du travail est un besoin économique et un devoir moral pressant. Accroître la production du pays en ménageant et en augmentant même ses réserves humaines, c'est une entreprise qui n'a plus rien de chimérique et peut être réalisée lorsque quelques hommes de bonne volonté, sans parti pris politique et sans préjugés, le voudront résolument. »

Nous venons de voir l'ouvrier se tuant par un travail non adéquat, mal dirigé, mal réparti. Il se fatigue, et fatalement il boit croyant réparer ; il boit aussi, il faut bien le reconnaître, parce qu'il se nourrit mal. Il choisit mal ses aliments d'épargne. Que, mathématiquement, on établisse ce qu'il dépense physiquement et ce qu'il absorbe en calories, et nous constaterons le déficit à son détriment. Certains gourmets s'en vont disant : on ne sait plus manger en France. Erreur, on mange trop et on mange mal ; c'est ici que le médecin devra encore intervenir, déterminer les aliments nécessaires, établir une carte, alors, eh ! oui, parfaitement, en quoi cela serait-il ridicule ? Pourquoi ne serait-il pas établi pour les ouvriers, comme il est fait pour les pensions et les soldats, des menus réguliers et établis en vue des forces à

dépenser ? Et les goûts et la liberté, celle de s'alcooliser, de se tuberculiser ? Elle est jolie et à supprimer justement au nom de celle de se bien porter et de bien vivre.

Ainsi il serait facile de montrer l'influence du médecin nécessaire, efficace, bienfaisante, portant en tous lieux, voire aux colonies. Pour récent que soit son rôle ici, il a de suite été de premier plan et au Congrès colonial de Paris, en 1903, un rapport remarquable du docteur Matignon sur le rôle du médecin comme agent de pénétration en Chine l'a bien établi. Par son genre d'études, par sa profession, dit-il, il est observateur temporisateur, et apte à faire plus que tout autre de la biologie sociale. Par sa science, par le bien qu'il fait autour de lui, par ses instruments, il en impose, tel un thaumaturge, et est admiré, aimé et craint. Au reste, les Anglais et les Américains, gens pratiques, l'ont si bien compris qu'ils ont inondé la Chine de leurs médecins, convaincus avec raison que là où l'homme de prières ne pourra se faire entendre, le guérisseur sera écouté. Ainsi donc la création, la substitution d'un cadre de médecins coloniaux aux administrateurs est en expectative. D'un côté, le médecin administrerait, tiendrait la main, de l'autre, il soignerait, guérirait gratis ses administrés, se les attachant ainsi par la reconnaissance peut-être moins chimérique, chez ces êtres frustes, et tout d'impulsion que chez nous,

gens civilisés. A ce propos, Marcel Monnier, l'explorateur, dit : « Mieux que personne le médecin est à même de pénétrer dans une certaine mesure les secrets de cette société chinoise si jalousement fermée ». En effet, quels avantages n'a pas sur le missionnaire, l'explorateur, l'ingénieur, et surtout sur les fonctionnaires, le médecin dont la science bienfaisante est désintéressée, alors que l'un parle au nom d'une religion étrangère, les autres au nom d'intérêts multiples. C'est ainsi que Yersin est regardé comme un demi-dieu, et qu'au moment de la peste il fut question d'introniser sa statue dans le temple des 500 génies de Canton. Dans la terrible insurrection des Boxers, les médecins seuls trouvaient grâce.

Les témoignages, au reste, abondent. C'est le docteur Kermorgant qui dit à l'Académie de médecine : « Les médecins par les opérations, les consultations, les services qu'ils rendent aux indigènes, établissent notre ascendant sur le pays et sont nos meilleurs agents de pénétration à Madagascar. Ils ont traité la rage, les maladies vénériennes, la variole, la lèpre, le paludisme ; désinfecté, évité des épidémies ». C'est M. Doumer, une voix autorisée s'il en fût, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, qui, dans un de ses rapports, affirme que : « Rien ne sert mieux nos intérêts dans les milieux chinois, que les institutions médicales. A l'aide des médecins on y fait

œuvre bonne pour l'humanité et aussi pour la France, c'est double profit. » C'est encore un médecin qui dit : « Après la défaite des Espagnols à Cuba, les Américains ont occupé la Havane ; l'occupation a été intelligemment organisée, et dans un pays où les gens mouraient de paludisme et de fièvre jaune, le président Roosevelt a jugé bon de mettre, à la tête des troupes, non pas un général, mais bien un médecin, le major général Wood. A partir de ce moment une nouvelle campagne a commencé qui valut bien la première. » Au cours de cet exposé rapide du rôle protée du médecin, nous avons été obligés de n'exposer que sommairement certaines questions intéressantes sur lesquelles nous nous réservons de revenir plus à fond dans un travail postérieur. Ce que nous avons voulu seulement, et nous pensons y avoir réussi, c'est montrer ce rôle sans trève grandissant du médecin dans la société, faisant de celle-ci sa tributaire, ce qui va nous permettre, en un dernier chapitre, certaines conclusions.

CHAPITRE IV

LE MÉDECIN ET LA SOCIÉTÉ. — L'AVENIR. — CONCLUSIONS

Nous venons de voir rapidement combien, si l'on peut ainsi s'exprimer, va s'étendant l'empire du médecin, et de ce fait les nombreux débouchés que lui créera l'avenir, faisant ainsi disparaître cette préoccupation actuelle, l'encombrement. Certes, nous ne nous en sommes jamais fait l'illusion, ce n'est pas en quelques pages que peut être étudié un sujet aussi vaste, aussi passionnant. Ce n'est pas un, ce sont des volumes qui pourraient être écrits. Que même si l'on allait nous demandant comment nous avons bien pu oser nous attaquer à aussi gros problème, nous arguerions, pour notre défense d'abord de notre bonne foi, de notre commencement d'expérience de la vie, fâcheux privilège de l'âge, et enfin nous confesserions, si l'on insistait, sans doute un peu de présomption. Ceci dit, il est bien entendu que dans les pages qui vont suivre et sont la conclusion de ce travail, nous n'avons voulu faire aucune incursion dans le do-

maine politique, ni allusions, Dieu nous en garde. Outre que le lieu et l'heure seraient mal choisis, notre souci de faire œuvre sincère y répugnerait. Ce que nous nous sommes simplement proposé d'établir, c'est la psychologie de la société et des médecins aux prises, cherchant ainsi à expliquer les conflits d'aujourd'hui, à prévoir ceux de demain.

Et d'abord, voyons quel est l'état d'esprit des deux parties.

D'un côté, la société essentiellement tourmentée, en gésine, qui sait, d'un socialisme d'Etat, ou de collectivisme, qui après avoir fait, il y a un siècle, la plus grande révolution peut-être pour obtenir l'affranchissement, l'exaltation de la personnalité, une répartition plus équitable des richesses et des charges afin d'éviter ce péril, l'accumulation des capitaux qui fait d'une majorité d'hommes les esclaves à merci d'une minorité ; pour nous donner enfin la liberté de conscience, voit ses acquisitions disparaître une à une, la personnalité menacée par les syndicats, supprimée demain par le collectivisme qui fera de l'homme une unité anonyme du corps social ; les capitaux par une absorption lente, mais fatale, s'accumulant à nouveau dans un nombre de de plus en plus restreint de mains ; la légion des salariés allant, de ce fait, sans cesse grossissant, la liberté de conscience indemne, affirme-t-on ; s'ajoutant enfin à cela une soif d'argent, d'honneurs, de

jouissance, un mercantilisme, une veulerie, une absence de sens moral décevants. Voilà, nous le craignons trop, l'état actuel de notre société.

De l'autre côté, nous avons les médecins, hommes instruits, dévoués, bons par profession, dotés par le spectacle de la vie et des souffrances d'une certaine philosophie, mais des hommes quand même et comme tels exposés aux faiblesses, aux contaminations de l'ambiance. Aussi qu'ils se hâtent de trouver le sérum préventif, vaccinateur qui leur permettra de combattre sans danger ni dommage cette terrible épidémie de l'argent et de l'arrivisme dont est en train d'agoniser notre si belle et si généreuse race. Comme le veut M. le professeur Grasset, qu'on puisse à la rigueur discuter la valeur scientifique d'un médecin, passe encore, mais sa haute valeur morale, cela jamais ! C'est M. le Dr Legendre qui, à ce propos, pose dans la *Revue de Déontologie* le point d'interrogation suivant : « la médecine est une profession libérale, ce n'est pas un sacerdoce, car un sacerdoce ne suppose aucun intérêt matériel, sera-ce un commerce ? Nous sommes à un carrefour. »

En résumé, à l'heure actuelle, c'est la société qui le plus souvent domine, domestique le médecin, alors que pour le bien de tous, ce devrait être l'inverse. Qu'exige trop souvent la clientèle du praticien, moins des qualités scientifiques, morales et de cœur que des qualités de complaisance, d'extério-

rité, d'apparat. Comme l'artiste dont il tient, au reste, le médecin a perdu de son intégrité, sinon de sa moralité à se frotter au monde. Il s'est trop livré. Comme la religion dont elle dérive, la médecine et les médecins gagnent à conserver quelque chose d'un peu mystérieux. L'homme est un grand enfant auquel il faut en imposer pour son plus grand bien ; or, les idoles comme les grands chefs perdent à être vus de trop près et les autres hommes n'y gagnent pas, par contre. Cela est si vrai que jusqu'en 1452, les médecins étaient tenus au célibat, ce fut le Cardinal d'Estouteville qui les affranchit de cette obligation. Faut-il donc regretter le temps des ordonnances en latin, peut-être !

De par sa fonction, de par sa destination, le médecin doit rester jalousement lui, dès lors que l'on veut être écouté, régenter les autres, il faut les dominer surtout de toute une hauteur morale. En agissant différemment, le médecin ne ferait que se diminuer d'abord, se perdre enfin. Au reste, les Drs Lepage et Legendre l'ont bien compris qui disent : « Le médecin peut devenir l'ami de ses clients, mais non pas leur camarade, car il doit conserver toujours sur eux son ascendant dans leur propre intérêt comme dans celui de sa propre dignité ». Au reste, n'est-ce pas là même une des causes qui ont contribué à la décadence du clergé catholique qui, au lieu de s'en tenir à la lettre, à

l'esprit du Maître qui s'était choisi comme disciples et apôtres de simples pêcheurs, s'est éloigné de ces petits pour aduler les grands, absoudre leurs vices.

Personne dans notre société n'est davantage sollicité, exposé que le médecin pris sans cesse entre son devoir et les mille tentations qui lui sont offertes. Ayant de plus en plus besoin de lui, la société lui multiplie ses offres, mais aussi elle exige en retour qu'il se mette à son unisson de luxe et de lucre. Elle augmente ses frais, lui impose des besoins, lui signifiant bien qu'à ce prix seulement elle ira à lui et lui accordera sa confiance.

L'intérieur de nos jours joue vraiment un trop grand rôle, la preuve, cette malade citée par le Dr Legendre à qui elle répondit : « Je ne regrette pas les deux louis que m'a demandés votre confrère, mais vous savez son appartement ne les vaut pas ! » Après cela qu'ajouter, sinon que le médecin devra endiguer, remonter ce courant néfaste, s'imposer uniquement par sa moralité, son savoir, faisant comprendre à ses semblables que, comme l'a dit Galien : « Il n'est pas possible de convoiter la richesse et en même temps de cultiver dignement la médecine, » ou bien il suivra et sera de ce jour vaincu.

On proclamera ce que l'on ose faire déjà, la faillite morale des médecins, et lorsqu'il voudra

élever la voix trop tard on le réduira au silence par le « *medice, cura te ipsum !* »

Ainsi donc le rôle du médecin grandit, grandit à tel point que demain peu d'actes de la vie de l'homme et de la société pourront s'accomplir sans son aide ou sans sa direction, de l'autre côté les charges qu'on lui impose augmentent, ses honoraires diminuent, et sa considération n'est plus qu'en raison directe de sa façade. A cela rien de surprenant, sinon de consolant dans les époques, telle la nôtre, où l'argent seul est omnipotent. Qu'est le médecin, pour nombre de gens ? Un marchand de santé, un marchand comme un autre et encore. Que donne-t-il en effet, rien ou si peu, une ordonnance, une simple feuille de papier, cela ne pèse guère. Ce marchand de santé, on entend le payer le moins possible, quant à de la reconnaissance, n'en parlons pas, et pour ce qui est de la considération, combien en ont plus pour leur couturière, leur modiste ou leur chapelier. Et c'est logique, cela se voit, les fait coter, tandis que la santé, les petites infirmités, cela se cache, s'ignore. N'est-ce pas le cas de répéter le verset de l'Ecclésiaste : O vanité de vanité ! De cela le médecin doit bien aussi un peu faire son *Meâ culpâ*, il a laissé entamer son influence morale encore une fois en se mêlant trop au monde, en s'en laissant imposer par lui et cela juste au moment où la société, venant de rejeter tout frein

religieux, est sans direction, inquiète, désorientée. Un médecin, au reste, M. le docteur Fiessinger, rédacteur en chef du *Journal des Praticiens*, écrivain de valeur, penseur, voyant juste et profond, que nous lisons depuis des années, toujours avec grand plaisir et fruit, disait à ce propos dans un article reproduit par la *Revue de Déontologie* :

« Le médecin doit être homme de cœur, entrer dans les souffrances de son malade, les comprendre, et parce qu'il sait les comprendre, trouver les paroles qui consolent. La vie moderne fait du médecin un homme pressé et qui n'a pas le temps ; il calcule la durée de ses visites, ne dépasse pas de cinq minutes la halte prévue et réglementaire auprès du malheureux client. Ce dernier attend son médecin comme le Messie ; le médecin, à peine entré, a hâte de reprendre la porte. Le courant sympathique ne s'établit pas ; le malade cherche à la fois l'homme de science et l'homme de cœur. Il ne trouve que le premier. »

Et il ajoute, avec une générosité d'âme peut-être un peu trop grande, pour excuser l'infidélité du malade :

« N'imputons pas cette disparition à la versatilité du malade, n'en accusons que notre sécheresse de cœur et notre égoïsme. C'est toujours d'une excellente hygiène morale, quand un ennui vous arrive, de se frapper la poitrine et de dire : C'est ma faute. En se gourmandant soi-même, on arrive à bien des choses. »

Hélas, le médecin est trop souvent accusé, comme le lièvre de la Fable, d'avoir commencé le premier. N'empêche que l'idée qu'il émet, que le médecin s'en prenne à lui-même tout le premier, est en effet d'une puissante hygiène morale qui l'aidera, certes, à se dominer pour mieux dominer les autres.

Toujours est-il qu'actuellement la situation est simple. D'abord les médecins fortunés, titrés, à eux les riches clients, les honoraires élevés ; puis ceux de condition moyenne, qui sont forcés de se mettre en frais pour la clientèle, qui ne les en récompense parfois qu'imparfaitement ; enfin ceux, et ils sont l'énorme majorité, qui n'ont que leur diplôme pour vivre. Qu'ils exercent à la ville ou à la campagne, pour ceux-là la société tend à se montrer inexorable et s'ils ne s'unissent, ne réagissent et la dominent, elle les réduira à la famine d'abord, à l'esclavage ensuite. Corps élus, municipalités, administrations, syndicats, sociétés de secours mutuels, collectivités de tous genres, s'entraînent à les traiter en mendiants. Ne vient-on pas de voir, et nous n'affirmons ici, impartialement, sans acrimonie, que ce que nous pouvons prouver, que ce qui est de triste notoriété, ne vient-on pas de voir, disions-nous, le conseil général d'un département du midi offrir aux médecins deux sous et demi par vaccination ? Dans un autre conseil voisin, la question de la médecine et de la phar-

macie gratuites fut discutée. Ce sont encore des maires qui inscrivent, sur la liste des ayants-droit à l'assistance médicale, leurs meilleurs électeurs exigeant des médecins qu'ils traitent en subordonnés, qu'ils les soignent en hâte avant leurs clients payants. (*Presse médicale*, 11 mars 1904). C'est l'Etat qui, tout le premier, donne ce pitoyable exemple de notre mise en coupe réglée. Ainsi les médecins appelés à donner leurs soins aux gendarmes et à leurs familles, ont droit, pour tous honoraires et dédommagements, après 10 ans, à une lettre d'éloge et au titre de médecin de MM. les gendarmes, après 15 ans, à une médaille de bronze, après 30 ans enfin à un ruban de couleur. Ce serait à en rire, si cette exploitation éhontée n'était le fait de l'Etat lui-même. Qu'on aille s'étonner après cela que tant réclament la médecine gratuite. Ainsi aujourd'hui pour nombre c'est l'humiliation, la misère, mais que sera-ce demain ? Demain, point d'interrogation qui inquiète tout le monde, il suffit pour s'en convaincre de parcourir les revues et journaux médicaux. Au hasard, qu'il nous soit permis de citer de M. le Dr Fiessinger, dans le *Journal des Praticiens*, les passages suivants :

« L'heure est grave pour le médecin et son avenir s'y dessine. Les tendances politiques actuelles tendent de plus en plus à subordonner les avantages de l'individu aux intérêts de la

communauté. La liberté du médecin menace de sombrer devant les revendications sociales. On a accordé l'instruction gratuite, on commence à parler de la santé gratuite. De même que les instituteurs et professeurs divers de l'esprit, les médecins seront-ils enrégimentés demain à titre d'éducateurs ou de gardiens de l'enveloppe physique ? Seront-ils considérés comme fonctionnaires ? Des journaux avancés ont déjà émis l'idée d'une affectation différente du budget des cultes. Des prêtres il passerait aux médecins. Au lieu d'un desservant par paroisse, il y aurait un médecin par demi-douzaine de villages, le traitement supprimé des desservants étant rassemblé en une seule somme et reporté sur la tête du confrère. Pareille modification s'opèrera-t-elle jamais et assisterons-nous à cette surprise ?»

Et, à propos de la médecine gratuite :

« Dans une nation où l'instruction est gratuite, tôt ou tard la médecine devient gratuite. On soigne l'esprit aux frais de la communauté, pourquoi pas le corps? S'occuper du cerveau et négliger l'enveloppe physique est une de ces demi mesures qu'un pays logicien comme le nôtre ne saurait tolérer longtemps. D'ailleurs, à quoi sert l'instruction si le corps est malade ? Avant d'aller à l'école, il faut se bien porter ».

C'est pour continuer d'assombrir le tableau, que le Dr Legendre nous avertit des « divisions profondes que créent entre les citoyens la résurrection, avec une acuité digne du xvie siècle, des querelles non seulement politiques mais religieuses, qui empoisonnent les rapports sociaux et

tendent à fausser jusqu'à l'esprit de notre profession ».

Nous voilà bien convaincus une fois pour toutes que la médecine est, dans un avenir proche, appelée à se fonctionnariser. Avec la société socialiste, voire collectiviste de demain, le malheureux médecin livré seul à ses propres forces ne pourrait lutter, il serait broyé, jamais le *Væ soli* n'a régné plus inexorablement ; leurs syndicats déjà même sont impuissants. Les médecins sont donc destinés à être des salariés et de ce fait leur liberté, seul gage du bon exercice de leur art, est menacée, à moins qu'ils ne s'entendent, ne s'unissent dès maintenant et n'imposent leurs volontés. Conserver leur liberté d'action, d'appréciation, tout est là ! Qu'ils s'unissent donc, grands et petits, multititrés et simples docteurs et, que sans plus attendre, dans de grandes assises ils fixent eux-mêmes leur sort en même temps que celui de la société. Puisque le salariat semble devoir être leur condition de demain, qu'ils en fixent les règles, qu'ils organisent leur budget, leur corporation, qu'ils établissent leurs lois propres, les rendant justiciables de leurs pairs, au point de vue professionnel, bien entendu. Qu'ils fassent eux aussi un bloc bien compact, sans fissures, ne permettant ni l'intrusion de la politique, ni du favoritisme si possible, un bloc insensible, invulnérable aux jalousies, aux critiques qui, trop malheureusement, sont

l'apanage des démocraties niveleuses sous prétexte d'égalité. Sans doute à ce sujet n'est-il pas hors de propos de rappeler que ce fut Charles-Quint qui sauva la vie à Vésale pour une autopsie malencontreuse et que Louis XIV soutint Molière dans sa lutte contre la Cour et l'Eglise.

Mais c'est un Etat dans l'Etat, cela, et rien n'est plus dangereux, ni moins égalitaire, affirmeront certains. N'importe, si cet Etat a ce qu'il faut pour diriger l'autre ce pour son plus grand bien. La société dans son intérêt doit au médecin une situation privilégiée, lui assurer sa vie et non l'absorber et le domestiquer, ce qui serait une erreur et ferait son malheur. La médecine a pu être un sacerdoce, tant que les questions d'argent n'ont pas été prépondérantes, désormais elle devra tenir et du fonctionnarisme pour vivre et du sacerdoce pour l'exercice de l'art. C'est ainsi qu'en prévision de cet avenir, les médecins hollandais travaillent, paraît-il, à la constitution d'un fonds d'Etat destiné à fournir un traitement fixe à tous pour les débarrasser du souci de vivre. Leur association a proposé de prélever 1 à 2 0/0 sur les revenus dépassant 500 florins; seules ainsi les classes aisées contribueraient à l'entretien de ces fonctionnaires de la santé dont on compterait un par 2.000 habitants. Ici qu'il nous soit permis en jetant un coup d'œil sur l'histoire de constater qu'aussi bien que dans l'évolution de notre art,

dans notre évolution corporative, le *nil novi sub sole,* est toujours vrai et que ce fonctionnarisme médical, vers lequel nous marchons fatalement, existait de toute antiquité. Ainsi les villes grecques avaient un médecin public, le plus souvent désigné à l'élection, lequel était entretenu par les citoyens de la ville qui s'associaient et s'imposaient à cet effet. Il leur était décerné des récompenses, une couronne d'or pour soins gratuits, couronne que l'on avait sans doute la ressource de pouvoir monnayer en cas de besoin et seulement une couronne de feuillage pour la bonne préparation des médicaments. Au médecin ainsi choisi on donnait une officine, Iatrium, où il habitait, donnait ses consultations, opérait, pansait; dans une des salles étaient ses médicaments, dans une autre des malades ayant subi une opération et enfin dans une autre encore, les pauvres sans gîte. Ainsi donc dans sa demeure, le médecin réunissait l'officine, la maison de santé et l'hospice. Encore une fois, ce médecin était payé à l'aide d'un impôt prélevé sur les citoyens, quelque chose, sans doute, comme notre cote personnelle. Ce médecin public avait des élèves. A Rome, les médecins fonctionnaires étaient les archiâtres, ils étaient nommés par le Conseil de chaque cité; leur salaire était fixé par les décurions (conseillers municipaux), ils devaient leurs soins aux pauvres et pouvaient former des élèves. C'étaient, en somme, des médecins

municipaux que l'administration consultait pour l'assainissement, l'embellissement de la ville, pour la défense des épidémies et la réglementation d'une bonne hygiène publique. A Rome, la médecine administrative acquit son entier développement. Il y avait les médecins du gymnase, du collège des vestales, du cirque, des gladiateurs, des associations d'artisans, correspondant à nos sociétés de secours mutuels, du théâtre,des Bibliothèques, des Jardins. De nos jours enfin, en Roumélie, en Anatolie, quand une commune est assez riche, elle impose ses membres et s'offre un médecin.

En France, les projets ne manquent certes pas, le Dr Filoundam en exposait un entre autres dans la *Revue de Déontologie* basé sur l'assurance. Qu'il nous soit permis d'en exposer succinctement un auquel nous avons songé, peut-être a-t-il été en partie, voire en totalité, déjà préconisé, auquel cas nous abandonnons sans difficulté la paternité. Voici : de même que le clergé catholique a sa vie assurée et sa liberté d'exercice garantie par le Concordat, de même un compromis serait à intervenir entre la corporation médicale et l'Etat assurant aux médecins un budget, tel le budget des cultes, prélevé au titre contribution directe, soit proportionnel au revenu, soit fixe, telle la cote personnelle. Un Comité supérieur de la santé publique, ce vocable n'a rien d'effrayant, il y a bien eu un Comité de salut public, sorte de ministère

de la santé dont la composition à déterminer comprendrait par exemple l'Académie de médecine, les professeurs des Facultés, des délégués élus par suffrage, pourvoirait aux nominations aux postes médicaux, disposerait, répartirait le budget, connaîtrait des différends entre confrères, médecins et malades, aurait voix prépondérante et pouvoir exécutif et judiciaire en matière d'hygiène, c'est-à-dire le droit de poursuivre et punir ceux qui ne voudraient pas se conformer aux lois d'hygiène établies, risquant ainsi de nuire à la santé générale, par exemple ceux qui crachent par terre. Enfin, il serait encore consulté par les autres assemblées législatives d'Etat dans les autres questions sociales. Il est bien entendu que dans ce court exposé nous n'avons pas la prétention d'avoir établi le *modus vivendi,* définitif, à venir, résolu cette grosse question sociale. Non, nous nous estimerions trop heureux si nous pouvions provoquer seulement le réflexe de la discussion, quoique l'on prétende que n'en jaillisse pas la lumière. Que si, d'aventure, quelqu'un venait nous dire : mais la liberté qu'en faites-vous, ainsi une partie des actes de notre vie sera contrôlée par le médecin. Nous leur répondrions sans ambage : la liberté, mais grâce à eux vous jouirez de la plus belle, celle de vous bien porter, ce qui vous permettra de concevoir plus sainement les autres libertés et d'en jouir plus aimablement.

En prévision de ce rôle directeur à jouer, les médecins devront tendre à développer encore plus leurs qualités morales, plus grandes sont les charges, plus grandes doivent être les qualités, ils n'y failliront pas, le passé est ici sûr garant de l'avenir, cependant il sera bon que leurs études soient dès l'abord orientées dans ce sens, au cours de celles-ci on développera davantage l'esprit philosophique, les facultés psychologiques et par dessus tout celles d'humanité, d'affectivité, de dévouement, de bonté, de cœur. Or, pour cela rien ne vaut la clinique, la vue, la fréquentation journalière des malades. On a dit avec raison que si l'étude de la médecine faisait les savants, la pratique des malades faisait le médecin. Certes, la clinique nous enseigne les maladies mais combien plus, elle nous fait pénétrer, entrer en communion avec les malades, nous permettant d'adoucir d'un mot la détresse morale qui souvent complique leur déchéance physique, de leur faire entrevoir, à ces vaincus de la vie, des temps proches meilleurs, de les encourager à la résignation dans leurs crises, en un mot de les bercer moralement comme de grands enfants qu'ils sont redevenus. « Savoir écouter celui qui souffre, n'est-ce pas en partie le consoler déjà ? N'y a-t-il pas dans la manière d'écouter quelque chose qui témoigne de la bienveillance », dit, dans son *Perfectionnement moral*, de Gérando : « Observez les médecins qui

guérissent le plus, vous verrez que ce sont presque tous des hommes habiles à manier, à tourner en quelque sorte à leur gré l'âme humaine, à ranimer l'espérance, à porter le calme dans les imaginations troublées », affirme de son côté Cabanis, dans son traité du degré de la certitude en médecine. C'est V. Hugo qui dit : « Une cure est une paternité ».

Encore une fois rien comme la clinique pour développer les sentiments d'altruisme ; rien que la vue du malade dit à qui sait le voir ses luttes, ses déboires, ses misères, expliquant ainsi ses tares.

La clinique, ce nous est un vif plaisir de le constater, a été noblement, brillamment représentée en France. A cela rien de surprenant, si l'on veut bien réfléchir que la clinique exige l'esprit clinique d'abord, soit à dire clarté, sens généralisateur, qualités bien françaises, cela s'alliant au sens psychologique, à la douceur, à la bonté. La plupart de nos gloires médicales furent de grands cliniciens, de grands cœurs doublés de profonds philosophes. A ce propos, depuis quelques années on va répétant volontiers que la clinique chez nous tend à disparaître au profit du laboratoire. Nous ne le croyons pas, ce serait grand dommage. Tous deux peuvent se compléter, sous cette réserve toutefois que si le laboratoire est plus scientifique la clinique, elle, est plus humaine. Cette soi-

disant faillite de la clinique, nous n'y pouvons croire, ayant en effet eu la bonne fortune d'être l'élève d'un de ces bons cliniciens, nous voulons nommer M. le professeur agrégé Chauffard, qui synthétise par excellence pour nous le maître dans toute la noble acception du terme comprenant science et bienveillance ! Qu'il nous permette de lui exprimer ici notre reconnaissance pour nous avoir fait comprendre ce que c'est qu'un bon clinicien, ce que c'est surtout qu'un bon médecin, de quel rayonnement de bonté il est susceptible et de ce fait de quelle influence il peut jouir. Une bonne parole vaut souvent autant qu'un traitement, parfois même elle en tient lieu. La bienveillance est une thérapeutique et non la moins efficace. Et à ce propos que notre maître nous permette de rappeler ici une anecdote qui blessera peut-être sa modestie mais qui vaut trop par son enseignement pour la laisser inconnue.

Un matin donc que nous suivions sa visite à l'hôpital, notre maître s'approche du lit d'un entrant, et, après la lecture de l'observation par l'externe, le diagnostic posé, il se met en devoir de le corroborer. Ayant constaté, au cours de son examen, une série de cicatrices, indices de profondes brûlures anciennes, et une jambe amputée, il en demande l'origine, alors le malade lui raconte que, ouvrier revenant de son travail, il passait rue de Charonne lors du terrible incendie où

fut tué le colonel Froidevaux ; bien entendu, ajoutait-il avec son accent faubourien demi-gouailleur, j'ai donné un coup de main ! Ah ! là, là, il faisait chaud, je vous en réponds, quelle suée ! enfin on a fait ce qu'on a pu, pas vrai ! Et ce qu'il avait pu, lui, c'était y laisser sa jambe, mais il fallait entendre cela, dit avec ce sans-façon sublime, ce fatalisme souriant de cet enfant du pavé. Notre maître lui dit simplement : « Mon ami, vous êtes un brave ; donnez-moi votre main ». L'autre, croyant qu'on allait lui tâter le pouls, selon l'habitude, tendait son poignet. Non, votre main, répéta M. Chauffard, et, la lui serrant devant tous : « Mon ami, vous avez fait là ce que pas un de nous sans doute n'aurait fait, moi le premier. — Allons donc, reprit le malade. — Mais non, répliqua simplement notre maître. » Et ce fut tout, et ce fut grand cette scène, et il fut beau ce geste. En ces dernières années il a beaucoup été question de la beauté de certains gestes, je crois que peu pourraient soutenir le parallèle. Que dire de tels maîtres, sinon qu'ils sont la gloire de la médecine française.

Ah ! l'influence souvent décisive du maître sur l'élève, qui n'en est convaincu ? Voici deux ans, M. le professeur Blanchard, qui nous a fait l'honneur de vouloir bien accepter la présidence de cette thèse, ce maître à l'esprit brillant, ce lettré, ce curieux de toutes les manifestations de

l'esprit, qui a si vaillamment lutté pour faire disparaître cette appellation ridicule, ce barbarisme, de sciences accessoires. Sciences accessoires, ces sciences naturelles qui, par un de ces coups de baguette magique, sont devenues sciences de premier plan d'actualité, et viennent de nous ouvrir les horizons du paludisme, de la fièvre jaune et de toute une série de maladies exotiques dont notre avenir colonisateur ne saurait se désintéresser, et dont la plus terrible et non la moins curieuse est cette maladie du sommeil. Eh bien, ce maître, disions-nous, voici deux ans, dans un discours prononcé sur la tombe de Bichat, pour son centenaire, le 22 juillet 1902, prononçait, à propos de l'influence décisive du maître sur l'élève, de Desault sur Bichat, les éloquentes paroles suivantes :

« Ce sont là des faits bien connus, qui parlent hautement en faveur du maître et de l'élève, qui font le plus bel éloge des mœurs simples et familiales de l'époque ; au contact journalier de Desault, Bichat ne pouvait manquer de subir l'influence de ce génie actif et ardent qui entraînait, d'une façon irrésistible, ses auditeurs vers l'étude et la pratique de la chirurgie. Je formule au passage cette appréciation afin de noter l'action exercée par le maître sur l'élève. »

Cette influence, nombre de nos maîtres l'ont subie et lui doivent, pour beaucoup, ce qu'ils sont. Que ne font-ils de même, dira-t-on ? Ils essayent,

mais de nos jours, malheureusement, l'intimité de l'hôpital n'existe guère plus. Malgré toute leur bonne volonté, dont nous ne saurions douter, combien de maîtres ignorent en partie leurs élèves, ils sont trop haut, trop absorbés et les autres sont trop loin. La grande famille médicale s'en est allée à la suite de la Révolution, comme la famille en général en France, et pourtant il va falloir de toute nécessité la reconstituer, nous l'avons dit plus haut, en vue des luttes de demain, afin de nous imposer à la société pour qu'elle nous écoute, nous respecte et ne nous écrase pas. Ce lit du malade, quelle occasion de philosopher, quel prétexte à leçons de vie à donner par le maître à ses élèves. Un lit d'hôpital, en effet, quand il n'est pas l'aboutissant de la fatalité qui s'est acharnée est fort souvent celui d'une vie mal comprise, mal conduite. De ces exemples chaque jour renouvelés, que de morales fructueuses à tirer, à ajouter aux leçons de convenance, de douceur envers les malades. Où sont les beaux jours de Trousseau ? A ces jeunes gens arrachés de la veille à leurs familles, à ces esseulés dans la grande ville, n'ayant plus pour tout foyer qu'une chambre d'hôtel triste, manque certes l'appui du maître. Que de malheurs irréparables, que de larmes, que de regrets, que d'avaries, que de vies empoisonnées, manquées, qu'un mot, un conseil, une attention, auraient peut-être empêchés ! Ah !

encore une fois, reconstituons-la, la grande famille médicale, serrons-nous, formons le carré, il n'est que temps. Peut-être certains invoqueront-ils la liberté, c'est un mot qu'on a si facilement à la bouche de nos jours. A ceux-là nous répondrons que certaines libertés bonnes pour des gens du Nord, des Anglo-Saxons, gens à tempéraments froids sont néfastes à des Latins, gens à impressions, à réactions vives. Comme conclusion, nous ferons remarquer que lorsqu'un arbre fruitier de bonne espèce donne des espérances, on s'empresse de lui adjoindre un tuteur, afin qu'il pousse droit, de belle venue, non contrefait et puisse résister aux vents et tempêtes ; eh bien, que n'en fait-on autant pour ces espoirs de demain.

Nous venons de constater successivement les exigences grandissantes de la société d'une part, de l'autre combien elle tend à honorer de moins en moins numérairement aussi bien que moralement le médecin ; par contre, nous nous sommes convaincus de la somme croissante de qualités morales que va devoir en échange présenter celui-ci. Il y a là, c'est évident, une rupture d'équilibre des devoirs réciproques toute au détriment du médecin. Or, pour faire ainsi face à ces nouvelles exigences il va lui falloir, à ce médecin, puiser, acquérir de nouvelles forces morales ; ces forces, où va-t-il les trouver, les prendre ? Devra-t-il les demander à l'esprit matérialiste am-

biant, nous ne le croyons pas, non que cet esprit n'ait pu suffire à de bons médecins dévoués mais ils sont l'exception. Devra-t-il les demander au spiritualisme, à un idéal, à une croyance, sincèrement nous estimons que oui. En effet, quelle moralité supérieure, presque surhumaine ne faut-il pas dans nombre de cas au médecin pris journellement entre sa conscience et son intérêt. Voilà, par exemple l'hygiène bienfaisante, va-t-il en poursuivre avec acharnement l'exécution, la prôner sans trêve ni cesse jusqu'à voir son dernier client disparaître. Faut-il, en un mot, qu'il tue sa poule aux œufs non pas d'or, oh ! non, mais simplement celle qui lui permet de temps à autre d'en mettre une au pot le dimanche, comme le voulait le bon roi Henri.

Autant presque de cas de conscience que de jours de pratique. Sans compter qu'à une société de plus en plus matérialiste, nous estimons qu'il faut, pour faire contre-poids, retarder, voire empêcher la décadence, la chute fatale, que le médecin soit spiritualiste : et cela en vertu, pourrait-on dire, d'une loi d'équilibre social, analogue à la loi du balancement des organes de G. Saint-Hilaire. Ne voyons-nous donc pas chaque jour des médecins particulièrement doués, par leur simple influence sur l'esprit, guérir le physique de certains de leurs malades. C'est Molière, ce puissant psychologue, ce grand ironiste qui, malade, a peut-être eu la

dent un peu dure pour nous, qui nous enseigne dans l'*Amour médecin* : « Comme l'esprit a grand empire sur le corps, et que c'est de lui bien souvent que procèdent les maladies, ma coutume est de recourir à guérir les esprits ». Or, allez donc guérir des esprits, si vous n'y croyez pas, si vous n'êtes vous-même spiritualiste. C'est dernièrement notre doyen, M. le professeur Debove, qui, dans une de ses cliniques de Beaujon, incitait les étudiants, ses auditeurs, à lire la Bible, leur affirmant qu'ils en tireraient, à nombre de points de vue, grand profit.

De même que nous ne faisons plus de médecine de symptômes, de médecine à courte vue, mais bien de la prophylaxie, de la médecine pathogénique, de même le jour est proche où nous ne ferons plus de médecine uniquement de clients mais bien en vue d'une clientèle plus grande, en vue de la société, de la collectivité malade; or, que devrons-nous d'abord soigner chez elle ? l'esprit malade surtout ! Au reste, cette nécessité pour le médecin d'être spiritualiste a été sentie, préconisée et merveilleusement exprimée par un des plus lumineux esprits du siècle dernier dont il a été, au reste beaucoup question, dans ces derniers temps, nous voulons parler de Michelet, qui a écrit, à propos des médecins qui soignèrent ce malheureux Charles VI, cette superbe page :

« Les médecins ne manquèrent point au royal malade, mais ils ne firent pas grand'chose. C'était déjà, comme aujourd'hui, la médecine matérialiste qui soigne le corps sans se soucier de l'âme, qui veut guérir le mal physique sans rechercher le mal moral, lequel pourtant est ordinairement la cause première de l'autre. Le Moyen Age faisait tout le contraire, il ne connaissait pas toujours le remède matériel, mais il savait à merveille calmer, charmer le malade, le préparer à se laisser guérir. La médecine se passait chrétiennement, au bénitier même des églises, souvent on commençait par confesser le patient et l'on connaissait ainsi sa vie, ses habitudes. On lui donnait ensuite la communion, ce qui aidait à rétablir l'harmonie des esprits troublés ; quand le malade avait mis bas la passion, l'habitude mauvaise, dépouillé le vieil homme, alors on cherchait quelque remède. C'était ordinairement quelque absurde recette, mais sur un homme si bien préparé tout réussissait. Au xɪᴠ^e^ siècle, on ne connaissait déjà plus ces ménagements préalables, on s'adressait directement, brutalement au corps, on le tourmentait. »

Et, ailleurs, il confesse : « En quoi le prêtre et le médecin sont-ils distincts ? Je ne l'ai jamais compris. Toute médecine, est nulle, aveugle, inintelligente si elle ne commence pas par la confession complète, par la résignation et la réconciliation avec l'harmonie générale ». Et pourtant Michelet n'est pas, que nous sachions, suspect de cléricalisme. Non, c'était seulement un généreux et lumineux esprit, qui voyait juste et le disait franchement.

Quel grand et réconfortant exemple. Oui, le médecin sera spiritualiste,voire religieux ; devant encore une fois conduire les autres hommes, il ne peut que difficilement en être autrement. Tous les grands conducteurs de peuples, au reste, l'ont bien compris. Napoléon au siècle dernier ; de nos jours Guillaume II, cet infatigable empereur protée qui n'aura de cesse qu'il n'ait obtenu le protectorat des catholiques en Orient. Cette alliance, au reste, du médecin et du prêtre, préconisée par les anciens canons, « *sacerdotes dicuntur medici*... Les prêtres doivent être médecins, *quod curantes animam et corpus*, parce qu'ils doivent,à l'exemple du maître soigner à la fois et les âmes et le corps », a été réalisée dans ces derniers temps, par nombre de missionnaires protestants, anglais et américains.

Cette noble ambition, cette sublime tâche, réussirons-nous à la réaliser, oui, si nous le voulons fermement et nous unissons, sans doute rencontrerons-nous des entraves, recevrons-nous des horions ; qu'importe ? Hippocrate ne nous enseigne-t-il pas que « se mettre en avant, se prodiguer, excite le mépris quand même ce serait tout à fait utile », et Cuvier que, « quand les hommes ont usé leur admiration pour les gens qui les amusent ou pour ceux qui les tuent, il ne leur en reste plus pour ceux qui leur sont utiles ». Et puis rien n'effraiera, ne fera reculer ceux

d'entre nous qui auront la foi, cette foi qui, si elle ne transporte pas les montagnes, a fait écrire à cette autre grande gloire française, Taine, ce sublime passage par lequel nous ne croyons mieux faire que de terminer notre thèse :

« La Religion est la grande paire d'ailes indispensable pour soulever l'homme au-dessus de lui-même, de sa vie rampante et de son horizon borné pour le conduire à travers la patience, la résignation et l'espérance jusqu'à la sérénité, pour l'emporter par delà la tempérance, la pureté et la bonté jusqu'au dévouement et au sacrifice. »

Vu : le Président de la Thèse,
R. BLANCHARD.

Vu : le Doyen
DEBOVE

Vu et permis d'imprimer :
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
LIARD.

Imprimerie Bussière. — Saint-Amand (Cher).